Synthèse de la réunion du groupe de travail

« Cadre de vie »

16 janvier 2018

1 Ordre du jour

I. Introduction – Contexte
II. Présentation du diagnostic (AFOM) de la commune dans le domaine énergétique
    a. Présentation de l'enquête ADESA
    b. Présentation de la méthode de travail
III. Amendement et validation du diagnostic
IV. Identification des défis et objectifs de développement

2 Introduction – Contexte

Un rapide tour de table permet à chacun de se présenter et d'indiquer son village d'origine et sa participation à la CLDR.

Présentation succincte de l'Opération de développement rural par les agents de la FRW sous forme de ligne du temps :

- Il s'agit d'une volonté du Conseil communal ;
- L'objectif est de faire participer les citoyens ;
- Les citoyens ont été consultés une première fois par divers vecteurs (consultations villageoises, consultation en ligne, consultation des jeunes et des associations).
- Un diagnostic du territoire a été réalisé par un bureau d'études externe ; il a été croisé avec le regard des habitants pour aboutir à un diagnostic partagé ;
- Une Commission citoyenne : la Commission Locale de Développement Rural a été mise en place en octobre ;
- Les groupes de travail se réunissent une première fois :
    - Présentation de leur composition et de leur rôle :
        - Amender et valider le diagnostic participatif
        - Identifier les défis et les objectifs de développement

Présentation des acteurs de l'Opération de Développement

3 Présentation de l'enquête ADESA

Sébastien ESTE présente l'enquête ADESA.

L'enquête ADESA est une démarche participative qui a pour objet l'inventaire des paysages et des périmètres d'intérêts paysagers. Cette enquête va se dérouler sur le territoire du plan de secteur de Bastogne et concerne donc la commune de Gouvy. Les citoyens, membres de la CLDR et de la CCATM seront sollicités pour y participer. Les documents sont disponibles en ligne.

4 Présentation du diagnostic (AFOM) de la commune

Valentin Laborey présente le diagnostic partagé sur la thématique

5 Amendement et validation du diagnostic

Démographie							
Atouts	Je valide Oui /non	Faiblesses	Je valide Oui /non	Opportunités	Je valide oui /non	Menaces	Je valide oui /non
■ Le taux de croissance annuelle de la population est positif (0,7%), ce qui est 2 fois plus élevé que la moyenne régionale.	14 oui 2 non	■ La taille des ménages diminue.	15 oui 3 non			■ L'absence de croissance de la population risquerait d'entraîner une dégradation voire une restriction des infrastructures et services proposés.	13 oui 8 non
■ La commune de Gouvy présente une population légèrement plus jeune que les moyennes régionales et voisines.	16 oui 1 non	■ La population la plus âgée augmente, ce qui indique un vieillissement inexorable des habitants.	18 oui				
J'ajoute / Je nuance				**J'ajoute / Je nuance**			
• Augmentation de la population -> urbanisation. • >< maitrise des caractéristiques de la commune • >< désir des habitants		• Manque d'emploi pour nos jeunes • Manque de services pour les aînés		• L'absence de croissance est une donnée qui est erronée			
• Une démographie galopante		• Une démographie galopante ne risque-t-elle pas de diminuer le cadre rural qui fait quand même le charme de la commune ?		• L'augmentation de la population demanderait d'autres infrastructures (capacité de la commune ?) ;		•	

• Population jeune -> plus de dynamisme	• Taux de natalité qui diminue cette année ; le bureau du plan ne prévoit pas une augmentation de population d'ici 2035 (étude universitaire).	• Rajeunissement éventuel de la population ;	• Vieillissement aussi ; • Commune qui deviendrait de plus en plus dortoir ;
• Présence du Grand-Duché	• Augmentation des habitants	• Aider les jeunes à rester et à construire dans la commune ; • Aider ceux qui veulent s'installer.	
• Plutôt positive	• Le vieillissement peut être une faiblesse, mais peut aussi créer des emplois (services) …	•	• Cité dortoir ! Hélas oui ; on va travailler au Grand-Duché.
• Cette population plus jeune va-t-elle croitre et rester dans la commune ; il faut lui assurer un avenir pour éviter l'exode vers des contrées qui offrent de meilleures opportunités.	• Cité dortoir ! Hélas oui ; on va travailler au Grand-Duché.	•	• Mais que voulons-nous ? Augmenter à tout prix la population ou aller vers une croissance régulée ?
• Jeunesse à développer et encourager	• Mentalité généralement passéiste • Augmentation du nombre d'habitants prévue au SSC qui pose question	• L'accroissement de nouveaux logements pour une nouvelle population ; • Tenter de faire diminuer l'impôt sur les sociétés afin qu'elles s'installent dans notre commune (création d'emplois). Nous avons encore beaucoup de terrains à exploiter.	• Mais l'absence de nouvelles entreprises ou d'emplois pourrait mettre un frein à l'installation de nouveaux venus. • L'absence d'infrastructures pour le sport de nos jeunes.
• Ce pourrait être la preuve qu'il fait bon vivre à Gouvy et que les jeunes (une partie seulement) veulent rester à Gouvy.	• Commune dortoir	• Comment concilier développement et tranquillité ?	
•	• La population est plus jeune, OK. Mais quand elle vieillit et qu'elle ne peut plus rester chez elle, elle doit quitter la commune vers les maisons de repos.	• Pas assez ! Pas bon non plus ! Alors ?	•
•	• Pas d'emploi et pas de projet d'emploi pour garder les jeunes donc population vieillissante.	• Le manque d'infrastructure n'est pas seulement dû à un manque de croissance de la population ->	• On espère un minimum de services publics mais moins de population = moins de banque par exemple.

		Internet, commerces, services en ligne.	
•	• Y aura-t-il / faudra –t-il une maison de repos à Gouvy ? (S'y prendre à l'avance pour introduire un dossier).	•	• Ce n'est pas l'absence de croissance de la population qui engendre cela, c'est la privatisation de tous les services qui est le problème.
•	• Manque d'emplois pour nos jeunes	• La population vieillissante peut engendrer de nouveaux emplois (services) ;	•
•	•	• Maison kangourou, vient avec jeunes -> besoin de moins de services ;	• Pourquoi ? décision de qui ? les gens viendront ;
•	•	•	• La croissance peut aussi être source de problème : • Plus de voiture, plus de maisons • Plus de monde -> diminution de la qualité de vie -> diminution de la santé

Ruralité

Atouts	Je valide Oui /non	Faiblesses	Je valide Oui /non	Opportunités	Je valide oui /non	Menaces	Je valide oui /non
■ La tranquillité (authenticité, sécurité et qualité de vie) est le 3ème point le plus positif pour la population.	17 oui					Le e-commerce aura comme conséquence la disparition des commerces de proximité	

■ La situation de la commune (proximité du Grand-Duché du Luxembourg, de la communauté germanophone et de pôles locaux des communes voisines) nuance l'isolation géographique et l'étendue du territoire.	15 oui 2 non						
J'ajoute / Je nuance				**J'ajoute / Je nuance**			
• L'atout de tranquillité est à mettre en valeur (d'autant plus qu'il est en 3ème position).		• Rien mis en œuvre pour conserver le patrimoine, la ruralité, le renouvellement de la population, l'occupation des champs.				• Les agriculteurs ont trop de peine à maintenir une exploitation peu rentable. C'est à eux que nous devons la ruralité du paysage.	
• Authenticité à garder		La ruralité entraine beaucoup de transit				• Isolement encore davantage des personnes sans voiture + personnes âgées.	
• Chacun doit y mettre du sien pour faire perdurer ou faire mieux		• Traffic important • -> le corollaire = moins de culture (ciné, théâtre…) quoi que …				• Augmentation de la population et donc perte de ruralité ;	
• … Si on met de côté le trafic des routes régionales pour ceux qui habitent à côté.		• Grande inertie		• Air, espaces maintenus ;		• Les exigences énergétiques en rapport avec l'habitat ancien ; • Disparition du commerce de proximité ;	
• La circulation des poids lourds sur certains axes nuance cette tranquillité		• Grands axes routiers • Disparition club des jeunes (contradiction avec la jeunesse de la		• Mettre en avant la tranquillité des 23 villages de notre commune ;			

	population) • Moins de vie au village • Loin de tout		
• Situation commune : proximité du GDL, communes germanophones, pôles locaux, gare, commune transfrontalière	• Personnes âgées isolées • Commune dortoir	• Concernant ruralité et paysages, la réflexion (Cf. plus haut) devra se faire concernant le type d'agriculture de demain (écologique et familiale)	• Sans quoi nous serons mangés par les territoires et les cultivateurs, par la monoculture croissante. Les cultivateurs eux-mêmes en sont toujours plus conscients.
•	• Distances à parcourir dues à la disparition de l'habitat		• Soutient de l'agriculture ;

	• Il faut se déplacer pour :
	  • La culture
	  • L'enseignement
	  • Les loisirs (cinéma, théâtre, spectacles,
	  • Soins de santé
	• Maison de repos
		• Le passage à une agriculture « bio »	• Industrialisation de l'agriculture ;

	• Le pouvoir d'achat des luxembourgeois est plus important que nos agriculteurs et ils ont des difficultés à acquérir de nouveaux terrains		• La disparition progressive de notre monde agricole ; • Le pouvoir d'achat des agriculteurs luxembourgeois par rapport à nos agriculteurs. Cela peut changer aussi nos paysages.
	• Les personnes sans moyens de mobilité (voiture) sont isolées	• Nombre d'agriculteurs exploitant sur la commune ?	
	• Comment concilier développement et tranquillité ?	• Qualité de la vie au niveau santé. Faut-il créer la ville à la campagne ?	
	• Les plus âgés restent seuls		• Les anciens bâtiments sont en périls (point de vue énergétique) ;

	• Education des citoyens -> éduquer les citoyens • La situation est un peu un piège		• Menaces sur l'agriculture -> répercussion sur les paysages ruraux.
	• Le pouvoir d'achat des Luxembourgeois est plus important que nos agriculteurs et ils ont des difficultés pour acquérir de nouveaux terrains ; •	• Garder cet esprit villageois	• Villages fantômes, perte de l'esprit villageois.
			• Diminution du nombre d'agriculteurs -> augmentation des zones et diminution des haies ;

Patrimoine

Atouts	Je valide Oui /non	Faiblesses	Je valide Oui /non	Opportunités	Je valide oui /non	Menaces	Je valide oui /non
■ Le territoire communal est constellé de villages et hameaux présentant un intérêt paysager et patrimonial certain.	19 oui	■ Cette qualité, bien que recensée, n'est pas encore valorisée et parfois peu entretenue.	16 oui 2 non	■ Mettre en valeur la qualité patrimoniale sur la commune permettrait de la faire reconnaître au niveau régional et d'en tirer atout au niveau touristique par exemple.	14 oui 1 non	■ Son manque d'entretien, pourrait entraîner la perte du patrimoine bâti et d'une partie de l'identité de la commune avec lui.	9 oui
■ La présence de sites archéologiques est avérée sur la commune.	16 oui	■ Il existe des bâtiments vides en voie de délabrement.	13 oui 1 non	■ Créer et/ou rationaliser les noms de rues de manière participative permettrait, en plus d'améliorer cette infrastructure, d'améliorer la cohésion au sein de chaque village.	8 oui 2 non		

		■ Le nombre élevé d'églises pose la question de leur entretien pour l'avenir.	13 oui 1 non				
		■ Les noms de rue ne sont pas systématiquement présents et/ou présentent encore trop d'incohérences.	14 oui 2 non				
J'ajoute / Je nuance				**J'ajoute / Je nuance**			
• Certaines églises peuvent devenir des bâtiments aménagés si désacralisées		• Pas de noms de rues ; pas de numérotation. Indispensable !				• La commune n'entretient pas bien le patrimoine (potales…) ;	
• Petit patrimoine		• La valorisation du patrimoine n'est pas toujours patrimoniale L'absence de noms de rues n'est pas d'office une faiblesse ; il faut garder la personnalité des villages		• Faire aussi reconnaitre le patrimoine au niveau communal / local pour une meilleure connaissance des habitants par rapport à leur patrimoine ;		• Manque de sensibilisation pour les générations futures • Mauvaises interventions sur le patrimoine (habitants non sensibilisés ; nouveaux habitants) ; • Intégrer les aspects énergétiques des bâtiments anciens ;	
• Les sites archéologiques sont à mettre en valeur pour les touristes et les promeneurs locaux		• Faire appliquer des taxes sur les chancres et les bâtiments à l'abandon		• L'experte nous parle d'un manque de sensibilisation au patrimoine. Nous sommes tous fautifs si nous ne nous y intéressons pas !			
• Patrimoine extraordinaire		• Il faudra bien un jour s'attaquer au problème des églises				• Volonté des ménages à obtenir une maison 4 façades et isolée • Inadéquation de la volonté individuelle et ruralité ?	
• Peu de sites exceptionnels		• Pour les noms de rues, soit on ne fait rien car cela ne va pas si mal que ça ! soit on met partout (ou ce n'est pas encore fait) des noms de rues (des nouveaux numéros) ; soit on met des				• Exigences énergétiques qui entraineraient une désertion des bâtiments anciens.	

	panneaux au coin des rues avec les numéros de maison de la rue		
• Développement du tourisme -> création d'emplois	• Classements en dépit du bon sens, ne permet pas de faire les adaptations du patrimoine à la vie du XXIème siècle	• Ne pas changer les noms de rue	•
• Charme des villages	• Le territoire est aussi parfois constellé de constructions peu valorisantes ou trop visibles par rapport à certains sites qu'ils côtoient de près.	• Plusieurs fois abordés à la CCATM	• La centralité peu développée du village peut être un atout afin d'avoir un cadre de vie avec une grande tranquillité ;
• 21 biens classés -> reconnus par RW • 172 biens à l'IPIC (inventaire) • + quel type d'intérêt patrimonial -> fermes ardennaises enduites • PPW + quels types	• Indication multiples et un peu anarchique des noms de rue • Peu de bâtiments vides	• Et aussi rationaliser les numéros des maisons ;	•
• Patrimoine à mieux mettre en valeur • Patrimoine à mieux faire connaitre	• La gestion urbanistique est à l'encontre de la sauvegarde du caractère patrimonial des villages • Construction le long des axes Peu de cohérence dans le style des maisons neuves	• Je ne vois pas trop le rapport, par contre géographiquement (pour les pauvres gens perdus) ce serait une bonne chose ;	•
• Certaines églises peuvent devenir des bâtiments aménagés si désacralisées	• Situation géographique excentrée	• Il y a peut-être des choses plus fondamentales à faire avant le changement des noms de rues. Avant dans un village de 100 maisons, le nom du village + le numéro c'est suffisant. Et si différentes rues, suffit d'indiquer à l'entrée les numéros qui s'y trouve ;	• Toute nouvelle construction (quand il reste du vieux bâti vide) dégrade le caractère rural !!

	• Pourquoi le nombre d'églises est une faiblesse ? • Pourquoi les noms de rues sont une faiblesse ? • Villages qui se rejoignent		
	• Numérotation des villages peu harmonisée		
	• Château de Bistain méconnu		
	• Aussi un problème dans les numéros de maisons		
	• Bâtiments à l'abandon		
	• Les trois faiblesses sont problématiques		
	• Faire appliquer des taxes sur les chancres et les bâtiments à l'abandon		

Urbanisme

Atouts	Je valide Oui /non	Faiblesses	Je valide Oui /non	Opportunités	Je valide oui /non	Menaces	Je valide oui /non
■ La commune dispose de potentialités foncières importantes avec 60,6 % des zones d'habitat et d'habitat à caractère rural théoriquement constructibles.	13 oui 2 non	■ Le développement linéaire des villages et l'habitat « 4 façades pavillonnaires » engendre la perte du caractère rural et des surconsommations d'espaces au détriment de l'agriculture et de la	11 oui	■ Accompagner le développement du potentiel constructible dans une vision à long terme et de manière respectueuse du caractère rural.	12 oui 1 non	■ Du fait de l'absence de son caractère contraignant, les options du Schéma de Structure Communal et sa mise en œuvre opérationnelle pourraient être	9 oui 1 non

		sylviculture.				diluées.	
■Peu de contraintes physiques en zone urbanisable s'opposent à l'urbanisation future de la commune.	10 oui 1 non	■ On note un manque de cohérence urbanistique.	13 oui 2 non				
■ Il existe une volonté de conserver le caractère authentique des villages dont la taille humaine est appréciée par la population.	5 oui 1 non	■La centralité du village de Gouvy est peu développée.	13 oui 4 non				
■ Le Schéma de Structure Communal, accompagné par la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité ou la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardennes, propose une orientation pour le développement urbanistique.	7 oui 2 non	Le lotissement de Vaux n'a pas atteint l'objectif d'attirer les jeunes sur la communes					
J'ajoute / Je nuance				**J'ajoute / Je nuance**			
• Adapter le développement à chaque type de village. Exemple : Rettigny, Langlire ; • Le SSC doit rester une orientation ;		• La centralité de Gouvy devrait être renforcée par un renforcement du pôle gare et un maillage subséquent sur le commerce avec effets touristiques dont un maillage de mobilité. Liaisons cyclables comme Gouvu – Bovigny ; Salmchâteau suivant les axes routiers.		• L'opportunité est l'objectif du SSC ! • Opportunité: la bonne application du SSC pour bien gérer le développement du territoire (volonté politique – bonne application du CATU) • Mettre en œuvre les options et mesures d'aménagement du SSC ;			

• La commune a mis en place le SSC pour fixer les règles. Première démarche d'harmonisation. • Il y a une volonté de l'urbanisme	• Garder les idées du SSC et les faire respecter. Permettre la rénovation des biens, le changement d'affectation, conseiller les propriétaires sur l'avenir de leur patrimoine ; • Encore beaucoup d'idées à avoir.	•	• Développement des habitats le long des axes des villages plutôt que concentré dans les villages ;
• Ok pour l'arrêt du développement linéaire mais l'habitat 4 façades fait justement la différence avec les mitoyens/citadins. • Quant aux surfaces agricoles, il y a aussi une grande diminution des agriculteurs, la solution n'est-elle pas plutôt à chercher de ce côté ?	• Combien de communes possèdent l'hôtel de ville ailleurs que dans la ville ou le village qui porte le nom de cette commune ? Dispersion trop grande des bâtiments de l'Administration communale (CPAS par exemple.).	• Ne pas embêter ceux qui veulent construire avec des tracasseries qui reposent sur des arguments, des avis, des idées, des règlements… que les citoyens ne connaissaient pas et n'approuvent pas ! Exemples : briques interdites ici, débordant de toit interdit, légère pente vers le garage, fenêtres trop longues, … C'est avec plein de détails de ce genre que l'on emmerde ceux qui veulent construire ;	
• Souhait de consulter le SSC • Pour les contraintes physiques, cela dépend des solutions. • Les 60% peuvent être un atout dans la mesure où c'est ce que cherchent certaines personnes pour disposer d'un terrain et d'une habitation dégagée.	•	• Respecter chaque spécificité de chaque village ;	• Difficulté de l'aménagement des vieux bâtiments ; • SSC pas assez contraignant ;
• Pourquoi vouloir à tout prix de conserver le caractère authentique ; • La commune devrait tout faire pour que les bâtiments vides soient rénovés avant qu'on ne supprime prairies et champs pour y mettre des maisons ' façades, trampoline et toboggans, …	• Manque d'outils contraignants • Limiter les secondes résidences • Manque de cohérence pour l'esthétique et les normes pour nouvelles constructions. Exemple : toutes maisons en pierres devraient utiliser la même pierre, celle du coin. Comme en Provence, ça uniformise et ça rend beau !	• Réutiliser les bâtiments et valoriser les terrains sous occupés pour au moins 25% des nouveaux logements. • Les maisons et certains commerces gagneraient à être rénovés ; • Le fait de pouvoir construire une maison 4 façades pourrait être un atout si on ne peut plus le faire ailleurs ;	• Evaluer les incidences environnementales si les options du SSC ne sont pas tout à fait mises en œuvre ;

• Même imparfait, le SSC c'est mieux que rien ;	• Aucune politique au niveau communal • Plan de secteur dispersé totalement et SSC timide • Le SSC est « timoré » par rapport à sa version originale car il maintient l'essentiel du développement en étoile au plan de secteur ;	• Outil plus contraignant en aménagement du territoire ;	
	• Aucune connaissance du SSC ; qui l'a révisé et pourquoi ?	• Recréer des zones d'habitats / quartiers (non linéaires) avec des habitats très diversifiés (comme dans les anciens villages) ;	•
• Etablir un outil contraignant !		• Urbanisme qui doit être et rester constant dans ses directives ;	• Urbanisme qui laisse faire n'importe quoi -> patrimoine dilué ;
• Densité	• Densité		
• Le SSC est une faiblesse			
• Les maisons 4 façades ne constituent-elles pas justement une caractéristique de ce paysage rural ?			
• 60% de potentiel foncier ; localisation et type : arrière de jardins ? ZACC ? grandes poches ? (Voir SSC) • Présence d'une CCATM ; • Appartenance au PN2O ; • La commune dispose de terrains	• Centralité de Gouvy peu développée : cause -> services éclatés dans la commune ; commerces en compétition avec le Luxembourg … • Pas d'outils réglementaires (hors plan de secteur)		

communaux -> un cadastre a été réalisé (utile pour la concrétisation des fiches-projets)	• Manque d'outils de types SOL/RCU		

Paysages

Atouts	Je valide Oui /non	Faiblesses	Je valide Oui /non	Opportunités	Je valide oui /non	Menaces	Je valide oui /non
■ Les paysages présentent de nombreux éléments de grande qualité, distincts et variés, reconnus par la population. Inquiétude néanmoins liée à l'impact des lignes électriques, des éoliennes ou des constructions mal intégrées dans ce patrimoine caractéristique de la commune.	11 oui 2 non	■ Impact des lignes électriques, des éoliennes ou des constructions mal intégrées dans ce patrimoine caractéristique de la commune.	2 oui			■ La non prise en compte des paysages ferait perdre une qualité indéniable du territoire.	14 oui
		■Au Plan de Secteur, on observe 5 Périmètres d'Intérêt Paysager (PIP), mais ceux-ci sont peu étendus et il n'existe aucun site ADESA.	11 oui			■Le non-respect des périmètres paysagers dégraderait, en même temps que les paysages, une caractéristique forte et appréciée de la commune.	6 oui

J'ajoute / Je nuance		**J'ajoute / Je nuance**	
• C'est subjectif ; il faut peser le pour et le contre pour les éoliennes et conduites de gaz ;	• Forestation dans la zone paysagère ;		• Trop de restrictions au niveau des paysages seraient un frein à l'augmentation des énergies renouvelables ; •

• Il faut une réflexion nouvelle et profonde sur le type d'agriculture écologique et familiale de l'avenir ; cela aura (peut avoir) un impact certain / positif sur le maintien du paysage.		• Réflexion sur l'agriculture de demain !	
	• Information méconnue, à informer les citoyens sur ces zones et le plus que cela peut-être ;		• Plantations anarchiques dans des zones paysagères ;
• La qualité d'un paysage est quelque chose de très relatif	• Manque de répertoires et de possibilité de gestion de ces répertoires	• Faible densité de la population	
• Ok pour les éoliennes si pas trop hautes … 1 éolienne est isolée = pas de câble comme pour les lignes électriques (qui sont très laides – sans parler des couleurs rouges et blanches)			• Constructions le long des routes de crêtes et en dehors des villages ;
• En attente des résultats ADESA		• Mettre en évidence nos beaux paysages	
• Les paysages sont beaux	• OK ; on peut protéger nos paysages	• Tourisme et l'air le plus pur de Belgique ;	• Construction de grands axes routiers ; villages en lignes droite ;
	• Perte de haies et peu d'entretien		• Si après décision, il y a à nouveau une nouvelle définition de ces périmètres, quid de l'existant ?
	• Le SSC ne protège pas le paysage. Il faut un plan directeur qui fait force de règlement.		
• Je ne vois pas en quoi une éolienne impacte forcément négativement le paysage… c'est au contraire un symbole du respect de la nature et de ses ressources.			

6 Identification des défis et objectifs de développement

Le défi proposé par l'auteur de PCDR :

« COMMENT PRÉSERVER UN CADRE DE VIE RURAL (TRANQUILITÉ, QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT) ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ? »

6.1 La synthèse des documents du rapporteur

Défis et objectifs retenu par les sous-groupes :

1. Préserver un cadre de vie rural (tranquillité, qualité de l'environnement, l'aspect des maisons 4 façades, points de vues remarquables) via un développement maitrisé du territoire qui s'appuie d'abord sur l'entretien et la restauration du patrimoine habitable.
    a. Faciliter et encourager l'achat et la restauration du patrimoine actuel habitable ;
    b. Respecter le caractère rural autour des maisons (4 façades).

2. Comment préserver un cadre de vie rural, tout en minimisant les impacts négatifs du développement mais en dynamisant l'économie, la vie rurale, les activités en général ?
    a. Limitation de l'urbanisation linéaire ;
    b. Encourager l'agriculture familiale ;
    c. Réhabilitation de Gouvy centre ;
    d. Diminuer le nombre de bâtiments vides
        ➔ Réfléchir à l'urbanisme

3. Préserver l'harmonie du caractère rural et du cadre de vie en s'adaptant à la vie du 21ème siècle.
    a. Agent communal pour conseiller sur les possibilités de reconversion du patrimoine bâti et pâtures ;
    b. Retenir et motiver les jeunes à rester, augmentation de la population ;
    c. Préserver et entretenir l'existant avant de vouloir passer à de trop grands projets.

4. Dynamiser le territoire communal tout en préservant la ruralité
    a. Favoriser l'installation de jeunes ménages en les intégrants aux spécificités d'une commune rurale ;
    b. Préserver la qualité de vie (air >< trafic, bruits, paysages…) ;
    c. Créer un évènement polarisateur (arriver à une identité) typique à Gouvy (dans la lignée de « Gouvy village de la musique ».

5. Maintenir le développement du territoire afin de maintenir l'emploi :
    a. Réflexion sur la petite agriculture écologique et familiale ;
    b. Aide aux commerces de proximité ;
    c. Développer le tourisme diffus, responsable et écologique.

6.2 Développement des documents de travail individuels

1. Identifier et répertorier les paysages remarquables + donner des noms aux rues
    a. Protéger tous les points de vues remarquables

    b. Toutes les rues avec un nom

2. Comment préserver un cadre de vie rural (tranquillité, qualité de l'environnement, maisons 4 façades) via un développement maîtrisé du territoire, PIP, qui s'appuie d'abord sur l'entretien et la restauration du patrimoine habitable ?
    a. Privilégier un développement territorial qui s'appuie d'abord sur la restauration et/ou le maintien du patrimoine actuel ;
    b. Faciliter/encourager l'achat ou la restauration du patrimoine actuel (habitations vides) ;
    c. Trouver une solution de contournement pour les poids lourds plus respectueuse de la tranquillité des citoyens ; -> GT mobilité
    d. Site ADESA à répertorier
    e. Organiser un entretien régulier des sentiers, encourager les citoyens et associations à parrainer des sentiers ; -> GT environnement
    f. Outil plus contraignant que le SSC

3. Garder notre cadre de vie tout en développant des objectifs raisonnables à atteindre et en essayant de développer de l'emploi afin que nos jeunes puissent rester.
    a. Communiquer afin d'avancer ensemble.

4. Avoir la maîtrise de notre développement
    a. Concertation des acteurs ;
    b. Information de la population ;
    c. Budget participatif

5. Je n'en sais fichtre rien malheureusement
    a. Tout ce qui a été dit précédemment c'est déjà un bel objectif !

6. Favoriser une urbanisation non-linéaire (le long des routes) avec une architecture diversifiée ; maintenir une agriculture familiale pour maintenir les paysages.

7. Grands axes qui traversent la commune et qui contournent les villages, subsidier les salles villageoises et maisons des jeunes ; maintenir et développer les petits chemins.
    a. Beaucoup de petites exploitations agricoles ;
    b. Des villages sans voiture avec les grands routes à côté (ex : Bovigny, Gouvy).

8. Embellir nos villages, entretenir les infrastructures en rendant les villages accueillants.
    a. Petits projets dans différents villages (demander à la population locale).

9. Dynamiser l'activité, tant commerciale qu'industrielle ou rurale. Ne pas toujours dire : « Ce n'est pas de notre faute » ! mais relever ses manches et voir ce qu'on peut faire localement.
    a. Etablir un plan de réhabilitation du centre de Gouvy, surtout au niveau commercial ;
    b. Proposer le développement des zones industrielles.

10. …
    a. Définir des zones d'application et leur application

11. Préserver son caractère rural qui lui confère toute son authenticité et ses particularités.
    a. Retenir et faire prendre conscience aux jeunes générations de la richesse de nos paysages et patrimoine ;
    b. Préserver et entretenir l'existant avant de vouloir passer à de trop grands projets.

12. Maintenir l'harmonie entre le cadre de vie rural et le développement du territoire tout en les améliorant.
    a. Cadre de vie rural : embellir, améliorer ;

b. Préserver le patrimoine.

13. Garder le patrimoine et l'authenticité en s'adaptant à la vie du XXIème siècle.
    a. La reconversion des centres des villages ; vieux immeubles adaptés et rénovés de manière au moins égale aux nouvelles constructions.

14. Comment préserver un cadre de vie rural en minimisant les impacts négatifs du développement du territoire.
    a. Plus de bâtiments vides en 2030 ; grosse diminution des bâtiments non habités, ruines, secondes résidences seulement occupées de temps en temps ;
    b. Les nouvelles constructions partagent dorénavant une liste des caractéristiques de la commune plus stricte … mais OK cela va à l'encontre du vœu dominant : l'individualisme du « je fais ce que je veux ».

15. Tendre vers un mode de vie Zero CO^2 pour garder la qualité de l'environnement en y associant le développement réfléchi du territoire.
    a. Atteindre les objectifs de la convention des maires.

16. Arriver à respecter un espace entre les habitations -> continuer à avoir des maisons 4 façades car c'est la spécificité de certains villages et la demande des gens qui veulent vivre isolé.
    Développer de manière harmonieuse les nouvelles constructions en respectant un espace autour. L'aménagement des anciennes constructions en attirant de nouveaux ménages (en gros garder l'aspect rural en développant le patrimoine construit).
    a. Redynamiser le centre de Gouvy avec bâtiments près de la gare (poste, ateliers SNCB, …) ;
    b. Aménager un parking au niveau de la gare ; réfléchir à la mobilisation de ces bâtiments ;
    c. Numéroter et donner des noms de rue dans tous les villages ;
    d. Entretenir le patrimoine ; aider à l'aménagement.

17. Il faut analyser les données de base constituant ce cadre de vie rural à Gouvy et en les respectant dans la prise en compte d'un développement indispensable (vitalité indispensable).

18. …
    a. Préservation des paysages et des villages au caractère dense (autour des églises et places) ;
    b. Adaptation de l'habitation aux besoins des personnes/habitants ;
    c. Aides à la rénovation plutôt que nouvelles habitations ;
    d. Réflexion sur l'implantation des nouvelles habitations en préservant le caractère rural et en combinant avec la volonté et les besoins des habitants.

19. Limiter l'urbanisation et encourager la rénovation des anciennes maisons.
    Limiter l'urbanisation entre deux villages ; disparition de l'urbanisation linéaire.
    Encourager/retenir les agriculteurs (exploitations familiales) + exploitations forestières.

20. Comment préserver un cadre de vie rural tout en développant le territoire (urbanisation, logements, services, équipements…).

7 Compléments d'informations

Un citoyen a également fait parvenir des commentaires complémentaires par écrit après la réunion :

Le premier constat qui doit être pris en compte est que les habitants de la commune sont majoritairement attachés au caractère rural de leur cadre de vie et ne souhaitent pas qu'il change dans le sens de l'urbanisation. Cela apparaît clairement dans le fait que les propositions concernant l'aménagement du territoire étaient fortement minoritaires lors des réunions qui se sont tenues dans les villages. Cependant, on sent de la part des auteurs du projet une volonté de mettre en avant le thème de l'aménagement du territoire. En effet, la faible densité de population de la commune de Gouvy est présentée comme une faiblesse à corriger

tandis que la forte proportion de terrains bâtissables encore disponibles est présentée comme un atout. Je ne crois pas trahir le sentiment dominant exprimé lors de la dernière réunion en disant que c'est plutôt le contraire qui est vrai, à savoir que la faible densité est un atout et la possibilité de beaucoup augmenter la surface bâtie un danger.

Gouvy est une commune rurale avec pas mal de fermes encore en activité et une grande superficie forestière. C'est cela son caractère et sa richesse. Vouloir aller contre cela, c'est fatalement courir le risque de dénaturer la commune et de mécontenter ses habitants.

La carte des densités de population que vous avez montrée à la réunion indique que la densité de la population augmente fortement en Belgique à mesure que l'on va vers le nord. Ce sont vraiment quelques communes du Luxembourg et du Hainaut qui sont faiblement habitées. Si la carte de la Belgique avait été complète, nous aurions pu voir combien la Région flamande est encore plus urbanisée à tel point que la campagne a presque complètement disparu, à l'exception de la Campine. En Belgique, il est donc indispensable d'avoir quelques "poumons verts" pour une population privée d'espaces, de nature et d'air pur. Si les communes qui offrent ces avantages sont à leur tour urbanisées, on fera un grand tort à la population dans son ensemble.

En termes de propositions, je voudrais retenir les points suivants :

1. *Ne pas pousser à l'urbanisation de la commune. Il reste pas de mal de maisons inhabitées qui ne sont pas pour autant des maisons de vacances : il faut commencer par y attirer les jeunes ménages de la commune, par exemple, en proposant une aide à la rénovation. L'expérience du lotissement dont il a été question à la réunion montre que les jeunes ne sont pas forcément satisfaits des solutions proposées par la commune. Il y a eu apparemment beaucoup d'argent gaspillé dans ce projet.*

2. *Il faut épargner le paysage en limitant ou en supprimant l'urbanisation linéaire le long des routes.*

3. *L'idée de bâtir de préférence à l'intérieur des villages n'est en soi pas mauvaise, mais il revient aux propriétaires ou futurs propriétaires de déterminer la taille de leur jardin. Ce n'est pas à la commune de s'en occuper. D'ailleurs, les gens préfèrent généralement sauvegarder leur environnement proche en rachetant quand ils le peuvent les terrains voisins qui sont à vendre dans le but qu'ils ne soient pas bâtis. On peut le déplorer, mais encore une fois la commune ne devrait pas aller contre cette tendance. L'urbanisation malheureuse dévalorise l'ensemble d'un village et ce n'est finalement un bénéfice pour personne.*

4. *Le caractère rural d'une commune comme celle de Gouvy n'est pas un simple accident. Il est dû à la présence d'exploitations agricoles et forestières. La commune doit donc veiller à ce que ces exploitations jouissent de bonnes conditions de rentabilité et ne soient pas brimées par une réglementation abusive. Là encore, la commune a certainement un rôle à jouer pour rendre la vie plus facile aux agriculteurs. Ces efforts seront bien accueillis par l'ensemble de la population qui profite du caractère rural de la commune.*

5. *Enfin, la commune devrait veiller à l'entretien des biens communaux : routes, accotements, terrains communaux (parfois transformés en dépotoirs), potales et chapelles. Le défaut d'entretien à Gouvy est une évidence choquante. Le fait que la commune pense à consacrer des budgets à des projets nouveaux alors que l'entretien de ce qui existe est négligé est vivement ressenti par la population.*

Je terminerai en disant que le développement d'une commune rurale n'est pas nécessairement orienté vers la perte du caractère rural de cette commune. En d'autres mots, l'urbanisation n'est pas une option quantitative : s'il faut construire, il faut veiller à conserver la qualité rurale de l'environnement et non viser à des quotas de nouvelles maisons. Dans mon village, à Steinbach, et je pense que c'était le cas de la plupart des villages de l'entité de Gouvy, une évolution paradoxale s'est produite : il y a plus de maisons mais moins d'habitants qu'il y a 50 ou 100 ans. A Steinbach, il y avait deux écoles primaires, une laiterie, un petit commerce et une bonne dizaine de petites exploitations agricoles. Tout cela a disparu. Une vraie réflexion de développement rural devrait commencer par poser la question des causes d'une telle évolution. Je suis d'accord qu'elles échappent sans doute à l'emprise d'une commune mais cela ne veut pas dire que la commune ne peut rien y faire. Gouvy peut encourager et attirer des petites exploitations agricoles alternatives et un petit artisanat qui s'établissent volontiers dans des régions "retirées". Je trouve que ces pistes de réflexion auraient dû être évoquées pendant les réunions. Au lieu de parler d'urbanisation indifférenciée, les auteurs du projet devraient faire preuve d'un peu plus d'imagination. Trop souvent, on raisonne en termes de réglementation et non en termes d'incitation. L'initiative ne doit pas tant revenir à la commune qu'aux particuliers.

8 Evaluation

14 évaluations ont été rentrées

Satisfaits : 17	Non satisfait :	Mitigés : 2

- **Ce que j'ai particulièrement apprécié :**
  - La structure et clarté ; dynamisme
  - Le respect de la parole et le temps donné à chacun
  - L'organisation générale : présentation, temps de travail, débats, …
  - L'intérêt (grand intérêt) de la participation
  - Echanges sur AFOM avec citoyens -> remarques constructives
  - Les propositions des participants Discours clairs et précis de nos deux intervenants
  - Les interventions constructives de tous les intervenants ; beau travail de reformulation de la part de nos coordinateurs
  - Clarté d'un exposé
  - Présentations des experts ;
  - Très bien dirigé, pas trop de messes basses. Bonne présentation de l'ADESA ; contenu substantiel ;
  - Différentes idées émises et qui ont fait évoluer/enrichir mon point de vue ; bonne encadrement des interventions du public ;
  - Bons dialogues, bonne écoute ;
  - Permet de réfléchir aux questions sur l'avenir de la commune ;
  - Echange des points de vue sur le document de travail ;
  - Les documents à l'avance ;

- Un point d'amélioration
  - Un résumé succinct (peut-être sur le net ; plus de temps de débat) ;
  - Passer plus de temps sur le travail de groupe (défis – objectifs) ;
  - Diminuer le temps de parole de certains ;
  - Introduction un peu longue ;
  - Passer encore moins de temps aux choses déjà connues ;
  - Les interventions des experts sont trop longues et parfois critiques ;
  - Ne pas distinguer les AFOM dans les échanges avec les citoyens -> pour éviter les redites ;

- Commentaires et suggestions
  - Croisement des thématiques -> pour avoir les objectifs qui répondent conjointement aux thématiques ;
  - Donner plus de temps pour les défis et objectifs ; c'est la 4ème réunion et on n'avance pas ;

- Adapter la salle à une transformation rapide pour les travaux pratiques ;
- Continuez !
- A suivre, comme d'habitude ;

9 Présences

27 personnes sont présentes ; 3 personnes se sont excusées. 2 personnes ne se sont pas inscrites sur la liste de présences.

Les experts

- Sébastien ESTE (Parc naturel des deux Ourthes)
- Aurore REDOTTE (Assistance Territoire patrimoine – FRW)

Pour la commune :

- Noémie RALET, agent communal, CATU

Valentin Laborey, auteur de PCDR pour le Bureau SML

Anne Klein et Michaël Hennequin, agents de développement à la FRW

Listing complet				
Genre	**NOM**	**Prénom**	**20180116_cadredevie**	**Membre CLDR**
M.	Brasseur	Pierre	Oui	Oui
M.	Buffin de Chosal	Christophe	Oui	Oui
M.	CRAENHALS	David	Oui	Oui
M.	DARDENNE	Marc	Oui	Oui
M.	Defourny	Eric	Oui	
M.	d'OTREPPE	Henri	Oui	
	ESTE	Sebastien	Oui	
Mme	Everbeck	Thérèse	Oui	Oui
Mme	Hampert	Liliane	Oui	
M.	HUET	François	Oui	oui
M.	Karolczak	Thierry	Oui	oui
M.	Laurant	Didier	Oui	oui
M.	Lebecqe	Michaël	Oui	oui
M.	Namur	Pierre	Oui	oui
M.	NEVE	Michel	Oui	oui
	RALET	Noemie	Oui	
	REDOTTE	Aurore	Oui	
Mme	REMACLE-NICOLAS	Anne-Sophie	Oui	oui
M.	SCHMITZ	Guy	Oui	oui
Mme	Schroeder	Diane	Oui	oui
M.	THIRY	Steve	Oui	oui
Mme	Wangen	Laurence	Oui	oui